



Union Européenne



الجامعة الوطنية للمدن التونسية

Fédération Nationale des Villes Tunisiennes



Ministère des
Affaires locales



SKL International
AFFILIATED TO THE SWEDISH ASSOCIATION OF LOCAL AUTHORITIES AND REGIONS



Organisation
internationale
du Travail

Evaluation de l'intervention des communes dans la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie

Avril 2020

► Riadh SAFI

Coordinateur National / Ingénieur économiste statisticien

Organisation Internationale de Travail (ILO)

Projet "Initiative Pilote pour un Développement Local Intégré" (IPDLI) /UE

Port. : (+216) 28 98 12 47 - (+ 216) 97 24 95 28

Tél. : (+216) 71 86 28 27 **Fax** : (+216) 71 86 28 28

Email : safi@ilo.org / riadh.safi@gmail.com



Table des matières

Table des matières	2
Liste des tableaux.....	3
Liste des figures.....	3
Liste des cartes.....	3
Liste des annexes	3
1. Contexte générale	4
2. Objectifs de l'enquête	4
3. Méthodologie de l'enquête	4
4. Questionnaire de l'enquête.....	4
5. Représentativité du public cible	4
6. Qualité du répondant	5
7. Interprétation des résultats	6
7.1. Ressources humaines	6
7.2. Ressources matérielles	7
7.3. Activités/actions de lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19	9
7.4. Comité de la crise local.....	12
7.5. Coordination régionale	13
7.6. Difficultés & défis	14
7.7. Partage des bonnes pratiques.....	15
8. Recommandations	16
Annexes.....	18

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des communes cibles et le taux de réponse par gouvernorat	5
Tableau 2 : Répartition des communes selon la qualité du répondant	5
Tableau 3 : Ressources humaines des communes	6
Tableau 4 : Ressources matérielles des communes pour la collecte des déchets ménagers	7
Tableau 5 : Ressources matérielles des communes pour la prévention de la santé et de la propreté.....	8
Tableau 6 : Fréquence journalière habituelle/actuelle de collecte des déchets ménagers.....	9
Tableau 5 : Quantité de désinfectants utilisée/disponible/demandée	10

Liste des figures

Figure 1 : Répartition des communes selon la qualité du répondant.....	5
Figure 2 : Répartition des communes selon l'effectif des ouvriers affectés à la collecte des déchets ménagers.....	6
Figure 3 : Répartition des communes selon l'effectif des conducteurs de la collecte des déchets ménagers.....	6
Figure 4 : Répartition des communes selon l'effectif des ouvriers affectés à la désinfection des lieux publics.....	6
Figure 5 : Répartition des communes selon l'effectif totale des ouvriers	6
Figure 6 : Répartition des communes selon leurs ressources matérielles destinées pour la collecte des déchets ménagers	8
Figure 7 : Répartition des communes selon le nombre de pulvérisateurs à dos.....	8
Figure 8 : Répartition des communes selon le nombre de pulvérisateurs à remorque	8
Figure 9 : Fréquence journalière de collecte des déchets ménagers.....	9
Figure 10 : Répartition des communes selon la désinfection des lieux publics	9
Figure 11 : Répartition des lieux publics désinfectés par les communes	10
Figure 12 : Répartition des produits utilisés pour la désinfection des communes	10
Figure 13 : Répartition des sources des désinfectants.....	11
Figure 14 : Répartition des périmètres d'achat des désinfectants	11
Figure 15 : Répartition des difficultés rencontrées lors de l'achat des désinfectants.....	12
Figure 16: Fréquence des réunions du comité de crise local	12
Figure 17 : Création d'un comité de crise au niveau de la commune	12
Figure 18 : Degré de respect des décisions prises par le comité de crise local	13
Figure 19 : Coordination de la commune avec son entourage.....	13
Figure 20 : Taux de connaissance des mesures prises en faveur de la commune	14
Figure 21 : Répartition des difficultés revendiquées par les communes.....	14
Figure 22 : Répartition des messages transmis par les communes	15

Liste des cartes

Carte 1 : Densité d'ouvriers pour 10 mille habitants	7
--	---

Liste des annexes

Annexe 1 : Répartition des partenaires techniques et financiers (PTF) selon leurs zones d'intervention	18
Annexe 2 : Zones d'intervention de l'USAID.....	19
Annexe 3 : Zones d'intervention de la GIZ.....	20
Annexe 4 : Zones d'intervention de l'AFD	21
Annexe 5 : Zones d'intervention de l'UE/OIT	22
Annexe 6 : Zones d'intervention de la Coopération Suisse/ PNUD	23
Annexe 7 : Questionnaire de l'enquête d'évaluation de l'intervention des communes dans la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie.....	24

1. Contexte générale

Suite à la propagation de la pandémie COVID-19 en Tunisie, le Ministère des Affaires Locales (MAL), avec l'appui de ses partenaires financiers, a décidé d'appuyer l'effort des communes dans la lutte contre la propagation de ce virus.

A cet effet et afin de répondre aux besoins des communes, l'Organisation Internationale de Travail (OIT) via le projet IPDLI/UE a mis en place un questionnaire en ligne adressé aux communes pour évaluer leurs interventions dans la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie (les moyens disponibles, les mesures apportées, les défis rencontrés, etc.).

2. Objectifs de l'enquête

- Dresser un diagnostic fiable et à jour des moyens et des compétences des communes,
- Evaluer la situation et la capacité des communes à lutter contre la pandémie COVID-19,
- Orienter les décisions et les interventions par la prise des mesures adéquates selon chaque commune et selon les moyens disponibles (Annexes 1-6)

3. Méthodologie de l'enquête

L'enquête s'est déroulée entre le 27/03/2020 et le 04/04/2020 via un questionnaire en ligne et a ciblé la totalité des communes (350 communes). Vu les conditions imposées par le confinement, les enquêteurs ont assuré les interviews chez eux via des communications téléphoniques directes avec les responsables de chaque commune (Président, secrétaire générale, ...), qui ont répondu aux différentes questions de l'enquête.

Chaque enquêteur saisi en ligne les réponses de l'interviewer, qui sont centralisées dans une base de données à l'aide d'un formulaire conçu via Google Forms.

4. Questionnaire de l'enquête

Le questionnaire de l'enquête (Annexe 7) comporte des questions réparties en 6 modules :

- Gestion des déchets ménagers
- Prévention de la santé et de la propreté
- Comité de crise local
- Décisions du comité de crise local
- Coordination régionale
- Difficultés /Défis

5. Représentativité du public cible

L'enquête a ciblé la totalité des communes, à savoir les 350 communes. Pour des raisons de joignabilité d'un vis-à-vis officiel pour répondre aux questions, 6 communes n'ont pas été couvertes par ladite étude qui sont :

- Commune EZZARAT (GABES)
- Commune BENI HASSEN (MONASTIR)
- Commune MENZEL FARSI (MONASTIR)
- Commune KSAR HELAL(MONASTIR)
- Commune OUERDANINE (MONASTIR)
- Commune GROMBALIA (NABEUL)

Ainsi, le taux de réponse s'élève à 98% de la totalité des communes. A l'exception de 3 gouvernorats (Gabes, Monastir et Nabeul), toutes les communes des autres gouvernorats ont été couvertes par l'enquête.

Tableau 1 : Répartition des communes cibles et le taux de réponse par gouvernorat

Gouvernorat	Nombre total des communes	Nombre de communes interviewées	Taux de réponse
ARIANA	7	7	100%
BEJA	12	12	100%
BEN AROUS	13	13	100%
BIZERTE	17	17	100%
GABES	16	15	94%
GAFSA	13	13	100%
JENDOUBA	14	14	100%
KAIROUAN	19	19	100%
KASSERINE	19	19	100%
KEBELI	9	9	100%
LE KEF	15	15	100%
MAHDIA	18	18	100%
MANNOUBA	10	10	100%
MEDENINE	10	10	100%
MONASTIR	31	27	87%
NABEUL	28	27	96%
SFAX	23	23	100%
SIDI BOUZID	17	17	100%
SILIANA	12	12	100%
SOUSSE	18	18	100%
TATAOUINE	7	7	100%
TOZEUR	6	6	100%
TUNIS	8	8	100%
ZAGHOUAN	8	8	100%
TOTAL	350	344	98%

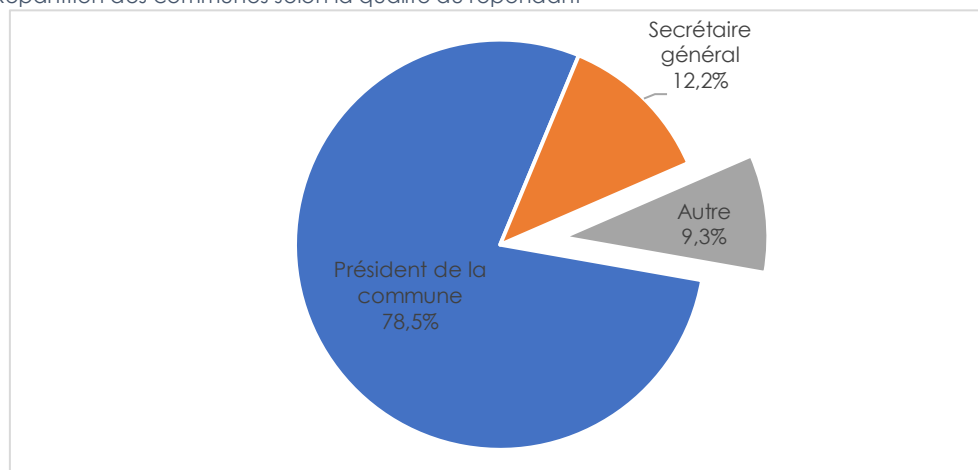
6. Qualité du répondant

Dans la majorité des cas (78,5%), le président de la commune était le répondant et l'interlocuteur direct des enquêteurs.

Tableau 2 : Répartition des communes selon la qualité du répondant

Répondant	Nombre de communes	Pourcentage des communes
Président de la commune	270	78,5%
Secrétaire général	42	12,2%
Autre	32	9,3%
TOTAL	344	100,0%

Figure 1 : Répartition des communes selon la qualité du répondant



7. Interprétation des résultats

7.1. Ressources humaines

Tableau 3 : Ressources humaines des communes

	Effectif de la totalité des communes	Effectif minimal par commune	Effectif maximal par commune	Effectif moyen par commune	Densité nationale pour 10 mille habitants**
Ouvrier	28380	0	4900	81	25
Ouvrier affecté à la collecte des déchets ménagers	13026	0	1700	37	11
Conducteur affecté à la collecte des déchets ménagers*	2778	0	120	8	2
Ouvrier affecté à la désinfection des lieux publics*	2196	0	200	6	2

(*) : Les données couvrent uniquement 344 communes

(**) : La densité est calculée sur la base de la population en 2018

Figure 5 : Répartition des communes selon l'effectif totale des ouvriers

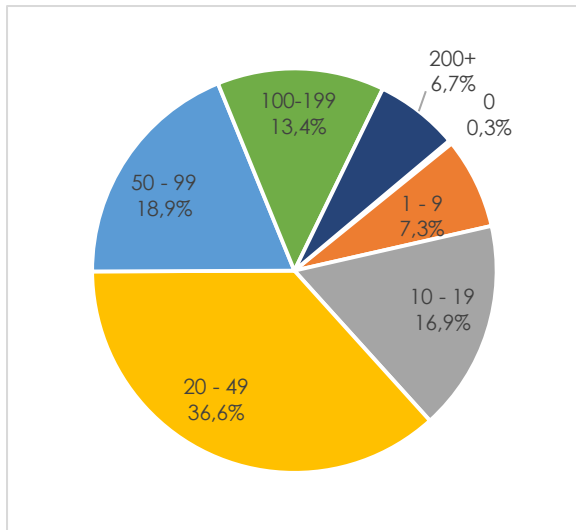


Figure 2 : Répartition des communes selon l'effectif des ouvriers affectés à la collecte des déchets ménagers

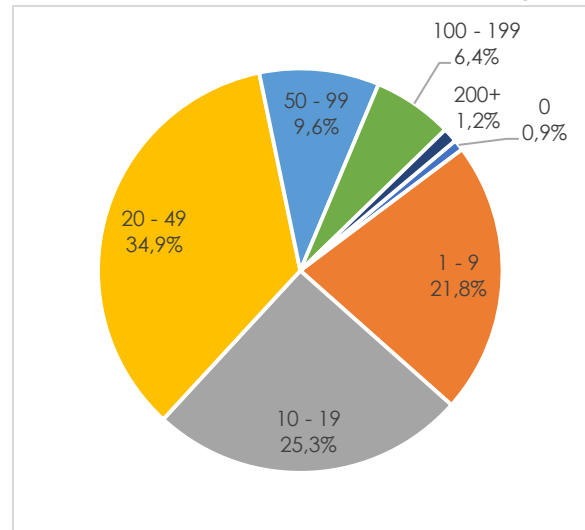


Figure 3 : Répartition des communes selon l'effectif des conducteurs de la collecte des déchets ménagers

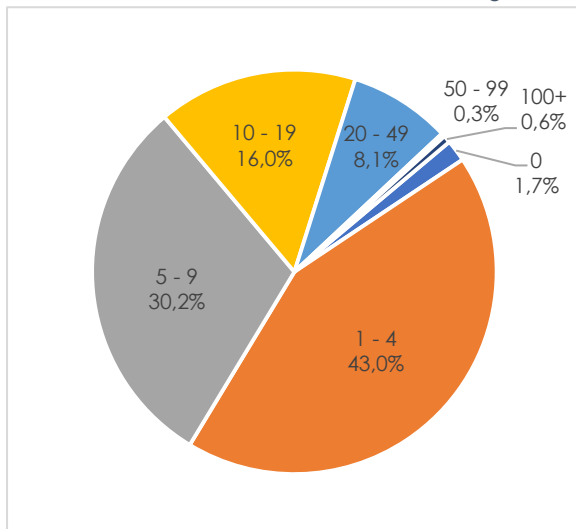
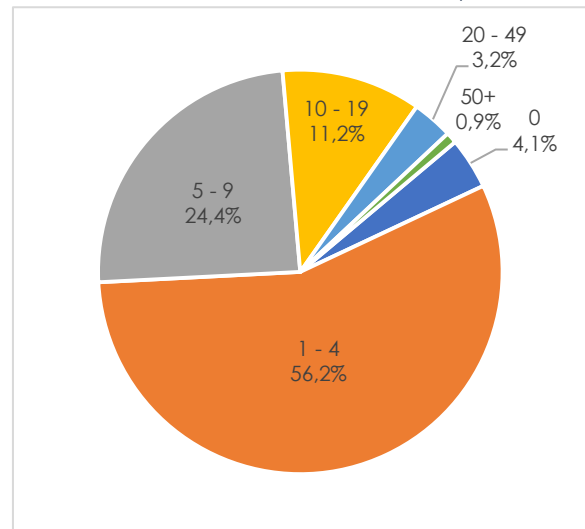
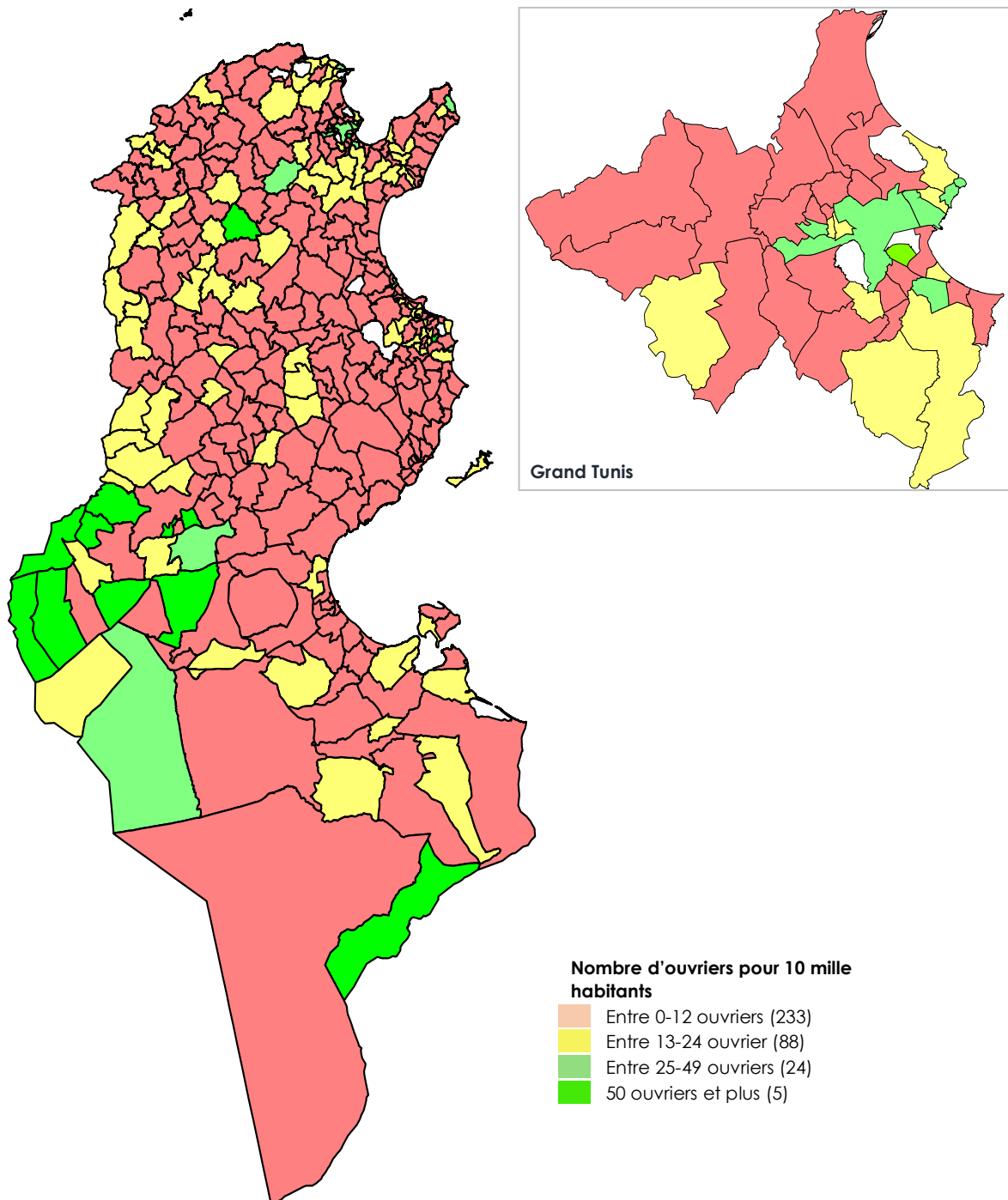


Figure 4 : Répartition des communes selon l'effectif des ouvriers affectés à la désinfection des lieux publics



Carte 1 : Densité d'ouvriers pour 10 mille habitants



7.2. Ressources matérielles

Tableau 4 : Ressources matérielles des communes pour la collecte des déchets ménagers

	Effectif de la totalité des communes	Effectif minimal par commune	Effectif maximal par commune	Effectif moyen par commune
Camion à benne basculante	570	0	40	2
Tracteurs	1205	0	20	4
Camion à benne tasseuse	727	0	100	2

Evaluation de l'intervention des communes
dans la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie

Figure 6 : Répartition des communes selon leurs ressources matérielles destinées pour la collecte des déchets ménagers

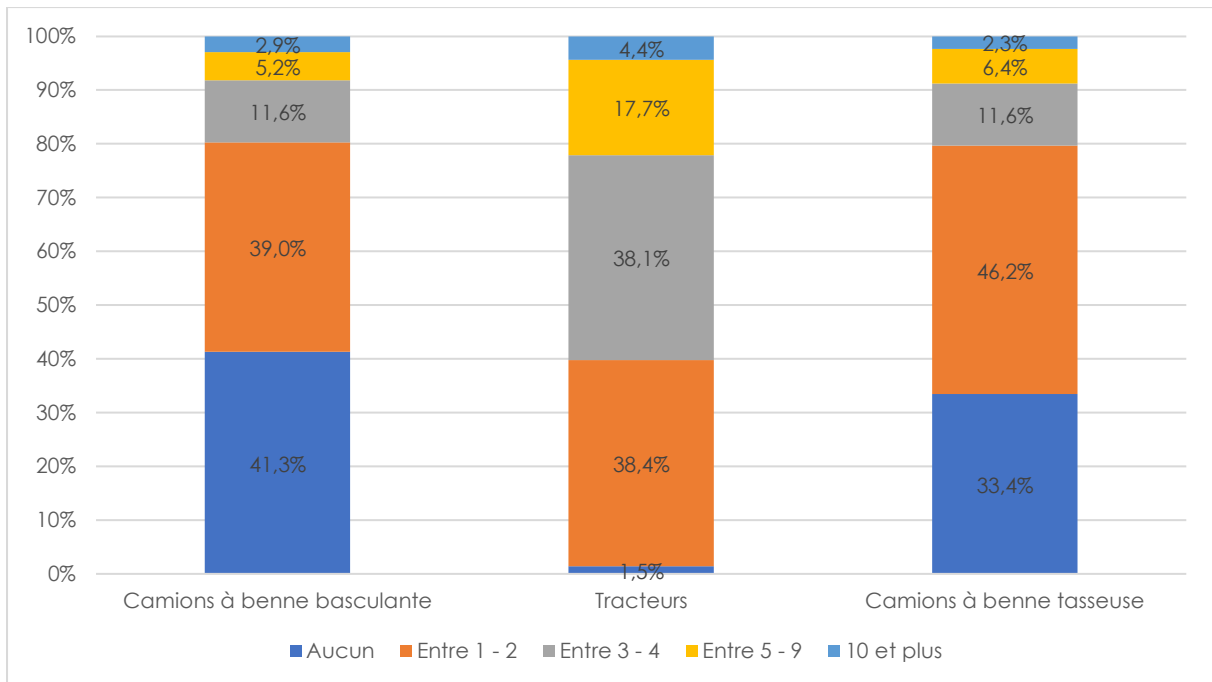


Tableau 5 : Ressources matérielles des communes pour la prévention de la santé et de la propreté

	Quantité de la totalité des communes	Quantité minimale par commune	Quantité maximale par commune	Quantité moyenne par commune
Pulvérisateur à dos	995	0	30	3
Pulvérisateur remorque	246	0	6	1

Figure 7 : Répartition des communes selon le nombre de pulvérisateurs à dos

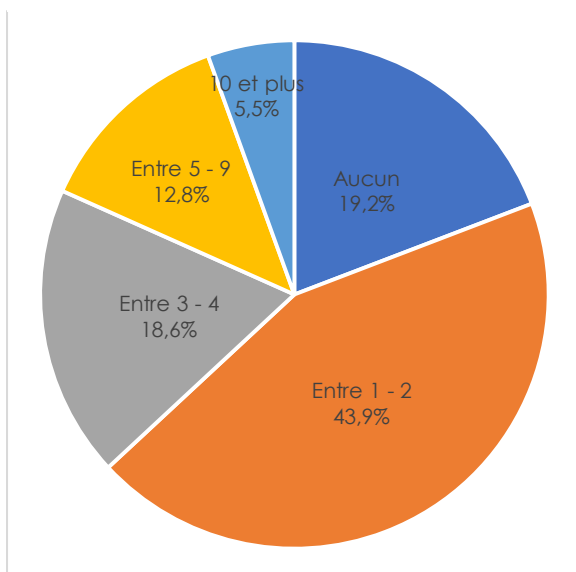
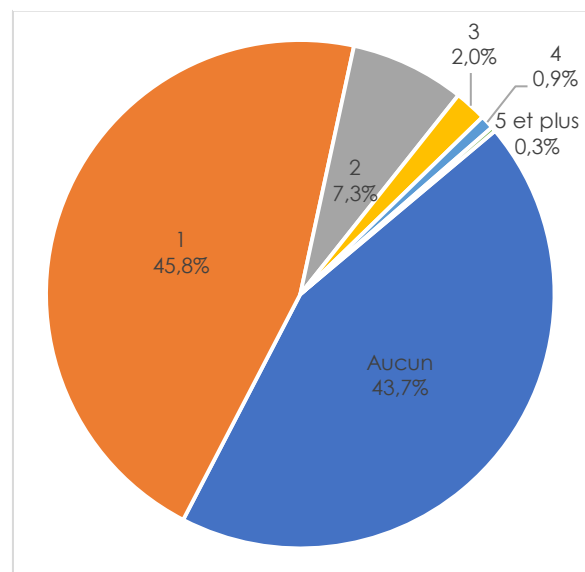


Figure 8 : Répartition des communes selon le nombre de pulvérisateurs à remorque



7.3. Activités/actions de lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19

▪ Gestion des déchets ménagers

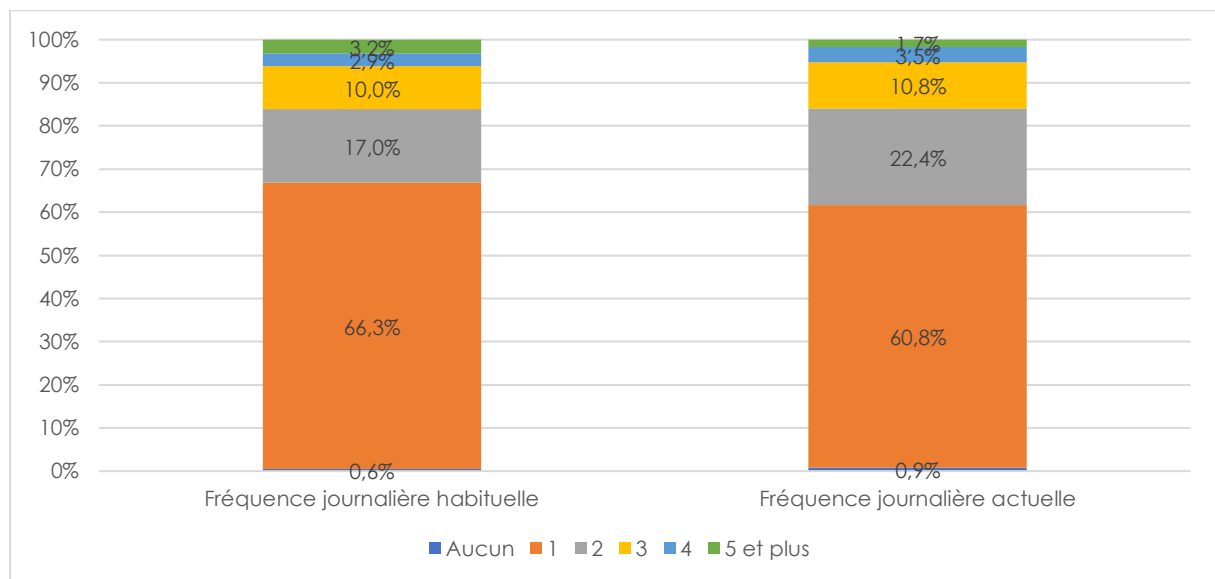
Dans le cadre de la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie, les communes maintiennent presque le même rythme journalier de collecte des déchets ménagers, à savoir une fréquence nationale de 2 fois par jour.

Tableau 6 : Fréquence journalière habituelle/actuelle de collecte des déchets ménagers

	Fréquence de la totalité des communes	Fréquence minimale par commune	Fréquence maximale par commune	Fréquence moyenne par commune
Fréquence journalière habituelle de collecte des déchets ménagers	561	0	10	2
Fréquence journalière actuelle de collecte des déchets ménagers	564	0	10	2

Par ailleurs, la plupart des communes, soit avant ou après l'apparition de la pandémie, ne font qu'une seule fois par jour la collecte de ses déchets ménagers, soit respectivement 66,3% et 60,8% de la totalité des communes. Par contre, 5,4% des communes ont doublé leurs fréquences de collecte d'une fois à deux fois par jours suite à la propagation de la pandémie.

Figure 9 : Fréquence journalière de collecte des déchets ménagers



▪ Prévention de la santé et de la propreté

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19, 98,8% des communes ont fait la désinfection de leurs lieux publics selon les moyens disponibles.

En effet, 96,3% des communes concernées ont désinfecté les locaux administratifs existant dans leurs territoires géographiques. Par ailleurs, que 83,1% des communes ont désinfectés leurs marchés et les boutiques.

Figure 10 : Répartition des communes selon la désinfection des lieux publics

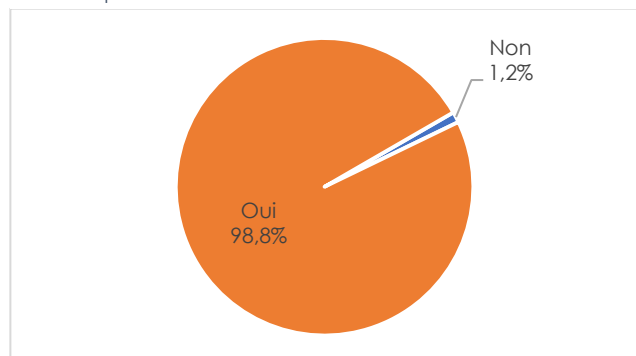
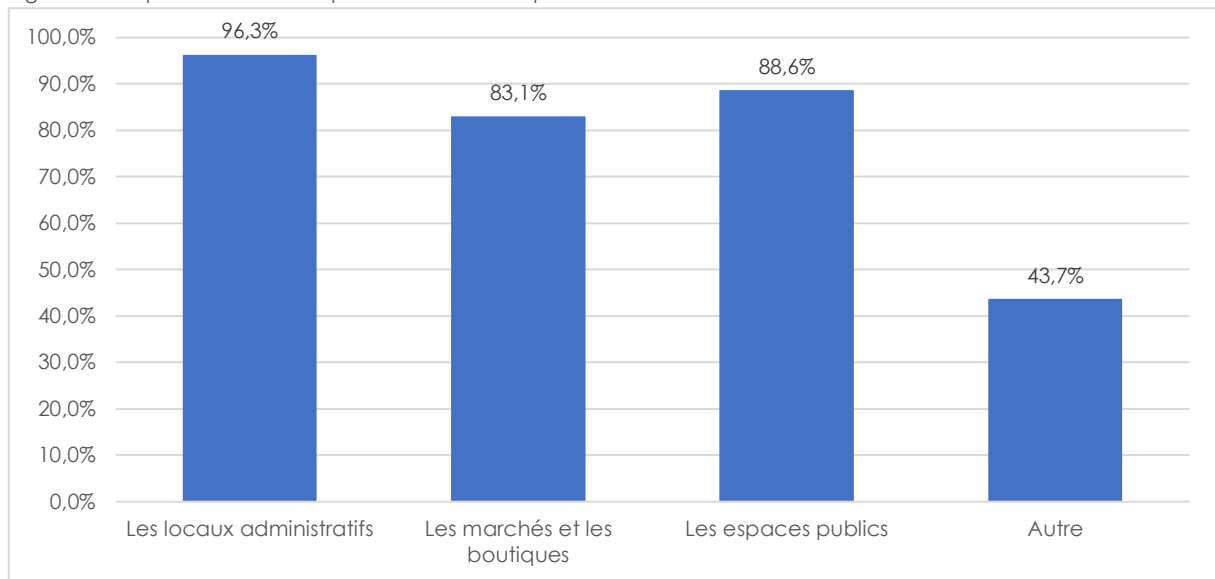
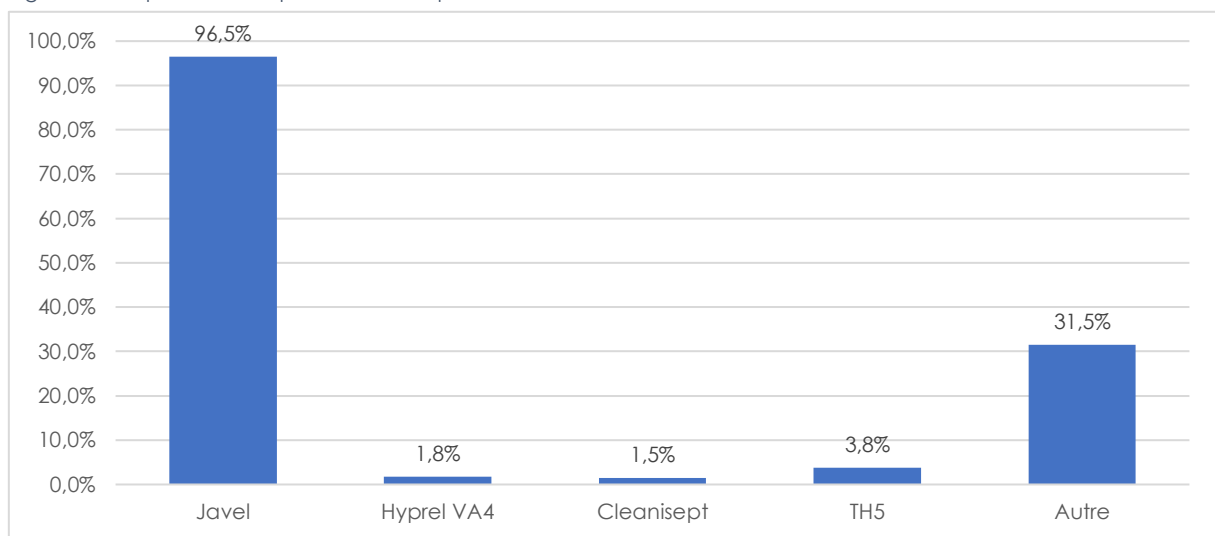


Figure 11 : Répartition des lieux publics désinfectés par les communes



A l'exception de quelques communes, 96,5% d'entre elles utilisent principalement le javel pour la désinfection des lieux publics.

Figure 12 : Répartition des produits utilisés pour la désinfection des communes



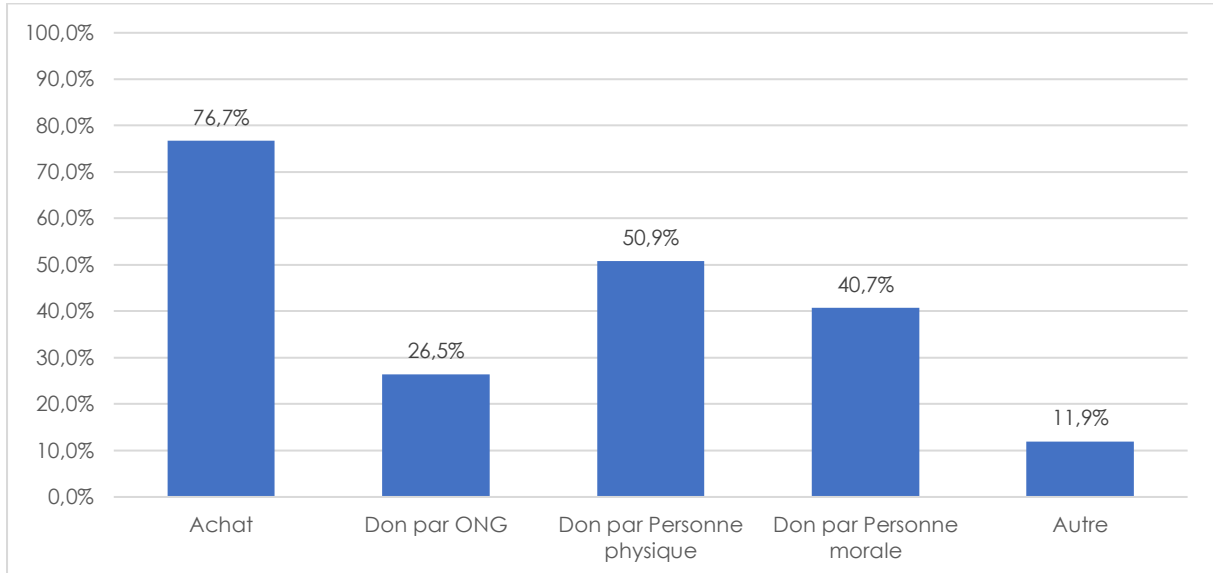
En moyenne, chaque commune utilise 487 litres de désinfectants par jour pour assurer la désinfection des lieux publics. La quantité moyenne disponible par commune ne suffit que pour 2 jours au maximum. La quantité moyenne demandée pour chaque commune est de l'ordre de 1243% de la quantité moyenne disponible.

Tableau 7 : Quantité de désinfectants utilisée/disponible/demandée

	Quantité de la totalité des communes	Quantité minimale par commune	Quantité maximale par commune	Quantité moyenne par commune
Quantité de désinfectants utilisée par jour (Litre)	167632	0	15000	487
Quantité de désinfectants disponible (Litre)	207335	0	25000	603
Quantité de désinfectants demandée (Litre)	2577968	0	500000	7494

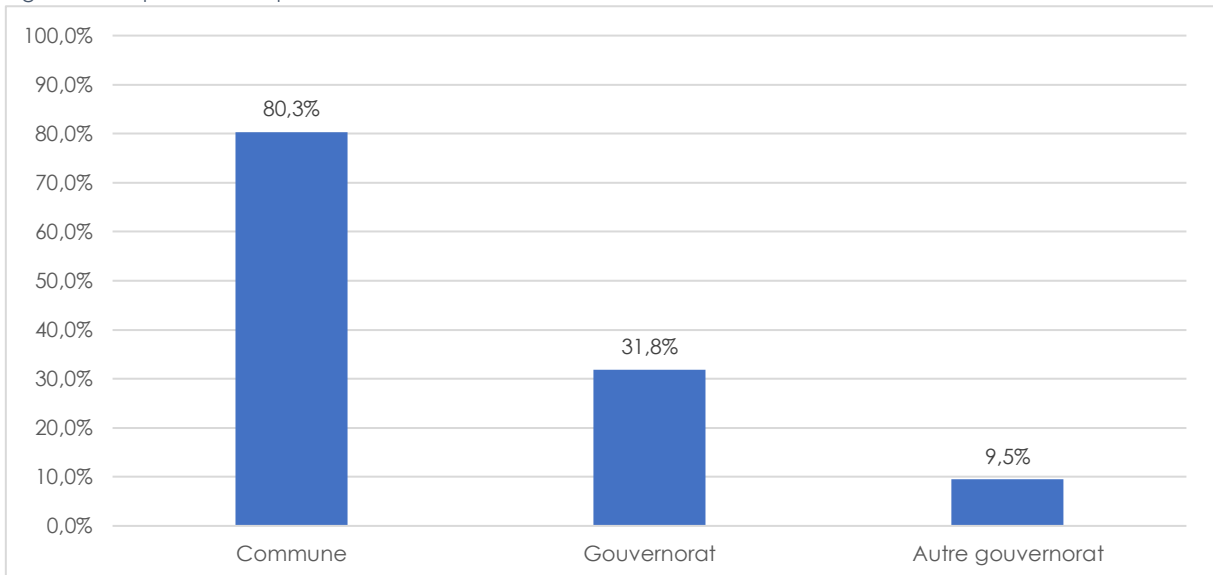
D'après l'enquête, la source des désinfections varie entre l'achat et les dons : 76,7% des communes font recours entre autres à l'achat, les communes bénéficiant de dons par des personnes physiques, des ONG et des personnes morales présentent respectivement 50,9%, 40,7% et 26,5% de la totalité des communes.

Figure 13 : Répartition des sources des désinfectants



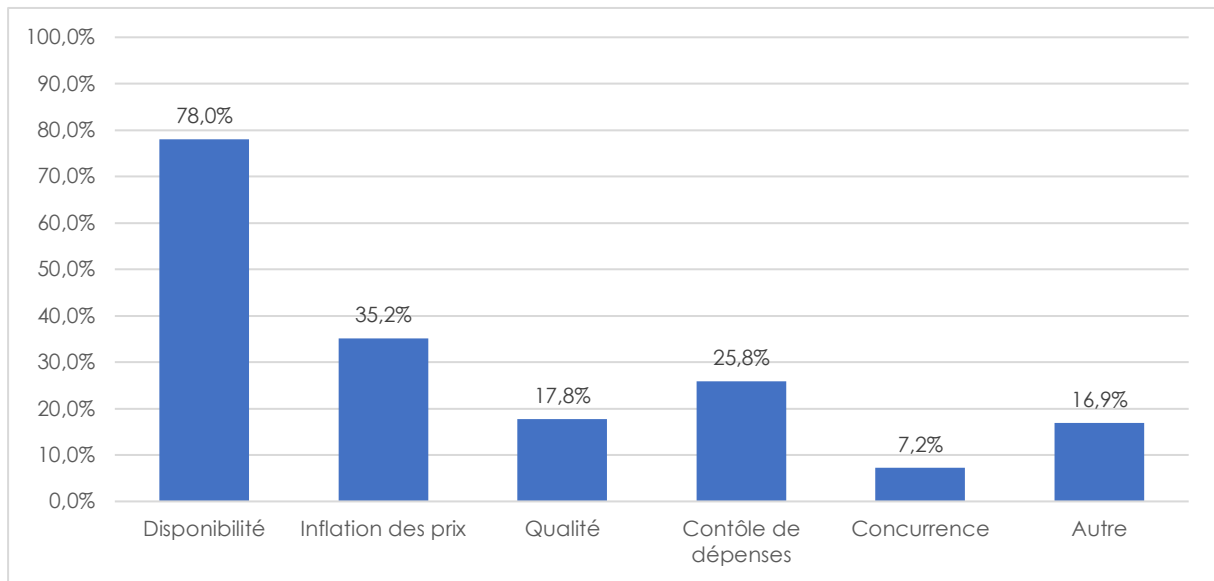
Pour les communes qui ont fait l'acquisition des désinfectants, 80,3% d'entre elles ont fait recours au marché local (commune). Par ailleurs, 9,5% des communes se sont adressées à des marchés d'autres gouvernorats.

Figure 14 : Répartition des périmètres d'achat des désinfectants



D'après les feedbacks des communes, la disponibilité présente 78,0% des problèmes rencontrés pour l'acquisition des désinfectants, qui explique le recours aux marchés non locaux. En second lieu, l'inflation des prix de ces produits qui est réclamée par 35,2% des communes concernées.

Figure 15 : Répartition des difficultés rencontrées lors de l'achat des désinfectants



7.4. Comité de la crise local

Face à la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie, 95,6% des communes ont créé un comité de crise local. Pour 76,3% de ces comités, la fréquence de leurs réunions est de deux fois par semaine au moins.

Figure 17 : Création d'un comité de crise au niveau de la commune

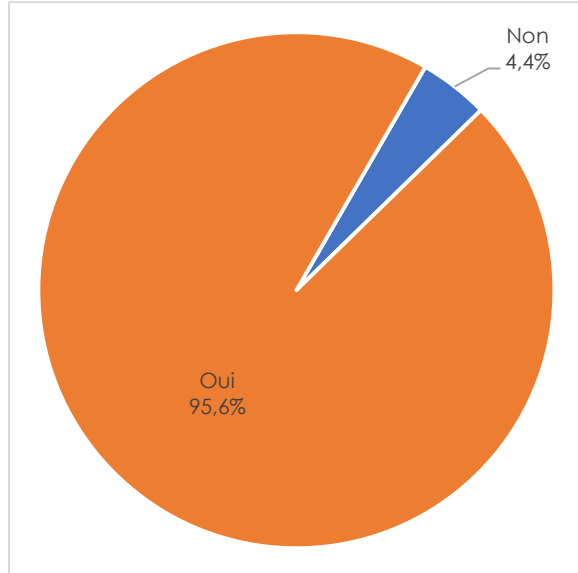
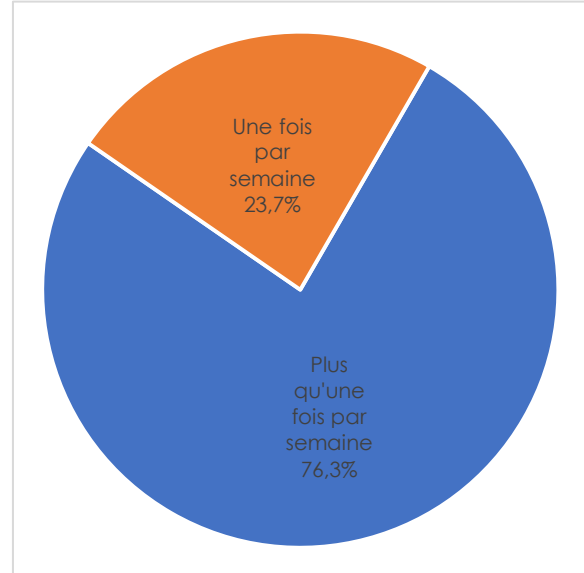
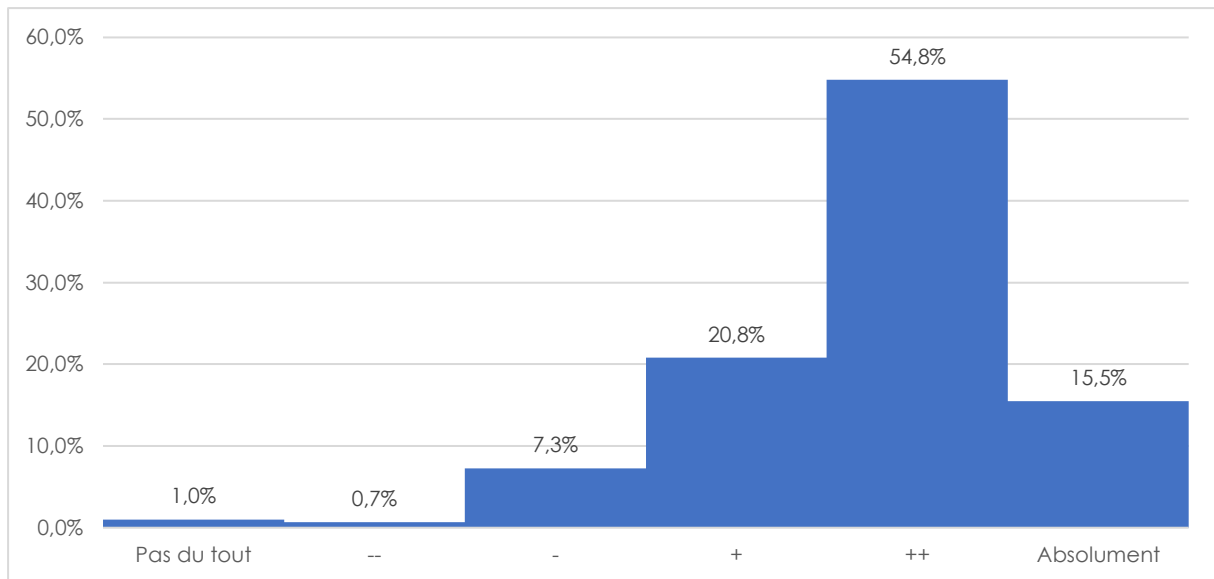


Figure 16: Fréquence des réunions du comité de crise local



Parmi les comités créés, uniquement 92,1% d'entre eux ont pris un total de 2392 décisions pour la prévention de la santé, voir une moyenne de 8 décisions/comité. Tandis que 15,5% de ces décisions ont été absolument respectées, le pourcentage des décisions non ou peu respectées ne dépasse pas les 9,0% de la totalité des décisions. En effet, des manifestations de sensibilisation ont accompagné la mise en place de toutes ces décisions.

Figure 18 : Degré de respect des décisions prises par le comité de crise local

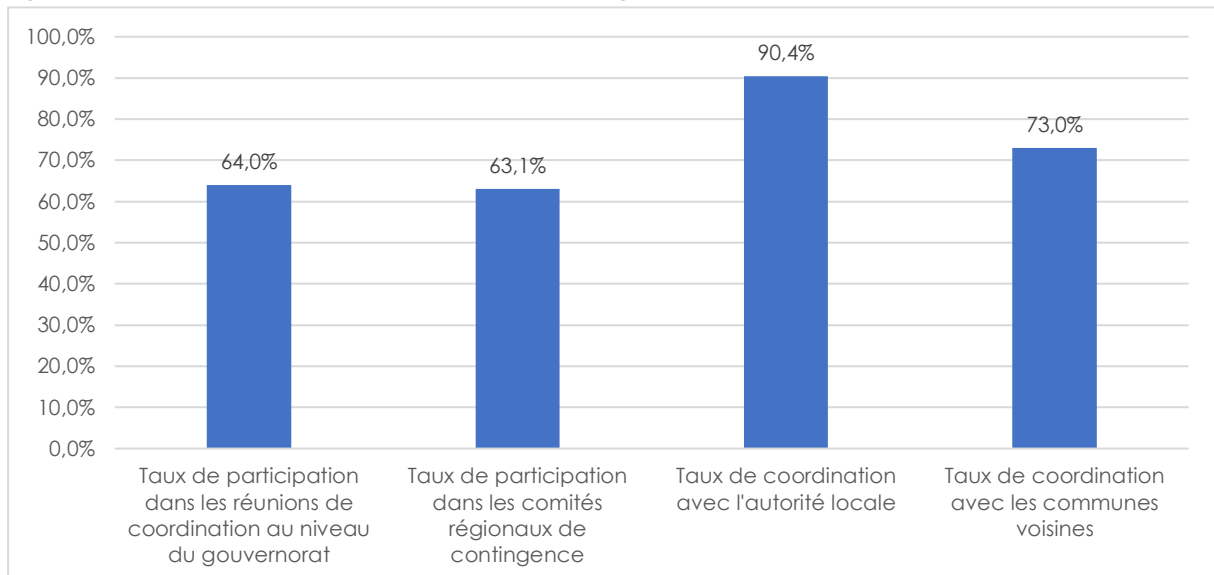


7.5. Coordination régionale

Malgré la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie et les mesures prises par l'état, la contribution des communes est relativement faible dans le processus de prise de décision : le taux de participation des communes dans les réunions de coordination ou dans les comités régionaux de contingence ne dépasse pas les 64,0%.

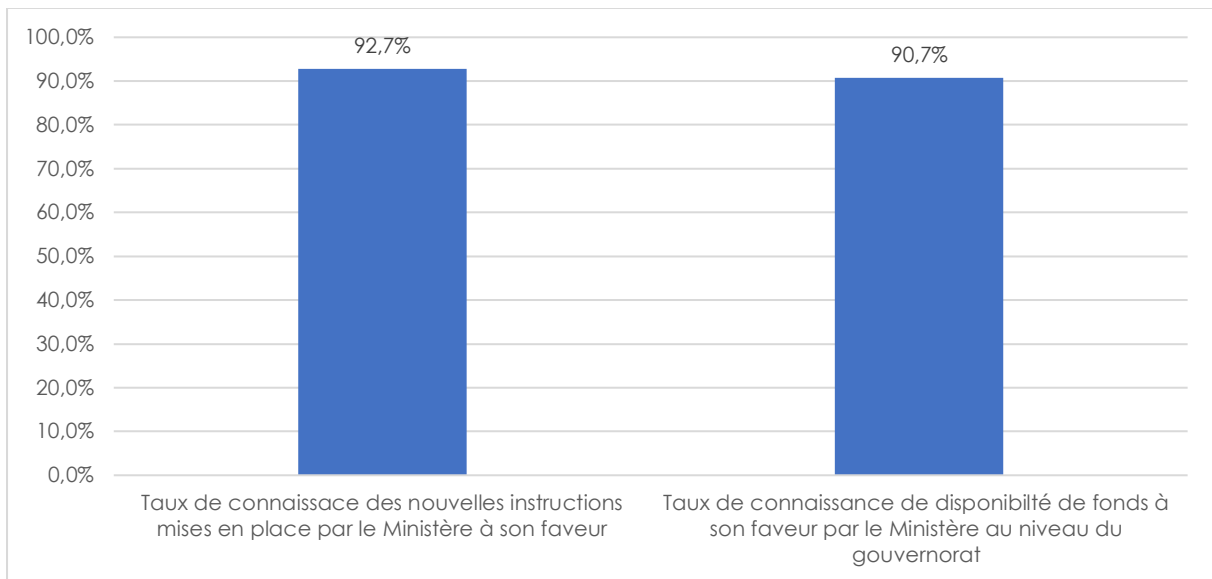
Par contre, 90,4% des communes sont en train de coordonner avec les autorités locales pour lutter contre cette pandémie, voir même entre elles (soit 73,0% des communes).

Figure 19 : Coordination de la commune avec son entourage



Par ailleurs, la majorité des communes suivent de près les mesures prises par le Ministère des Affaires Locales en leurs faveurs. En effet, les taux de connaissance des nouvelles instructions ou la disponibilité des fonds réservés par le ministère sont respectivement de l'ordre de 92,7% et 90,7%. Par contre, 25,9% des communes ont réclamé la non réception d'affiches de sensibilisation pour la lutte contre la pandémie de COVID-19.

Figure 20 : Taux de connaissance des mesures prises en faveur de la commune

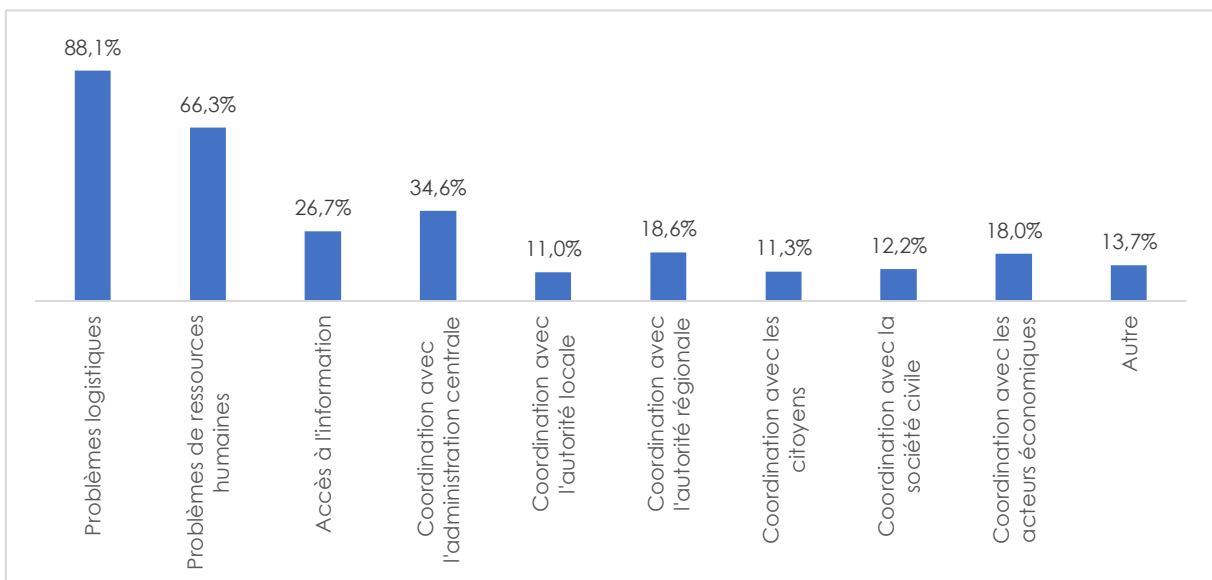


7.6. Difficultés & défis

D'après l'étude, 88,1% des revendications et des difficultés rencontrées par les communes sont d'ordre logistique en relation avec la carence des outils et du matériels. En second lieu, 66,3% des communes souffrent d'insuffisance ou inéquation de ressources humaines.

D'après les feedbacks saisis, la coordination avec l'administration centrale reste un point faible : ce point a été évoqué par 34,6% des communes. En parallèle, 26,7% des communes trouvent des difficultés d'accès à l'information.

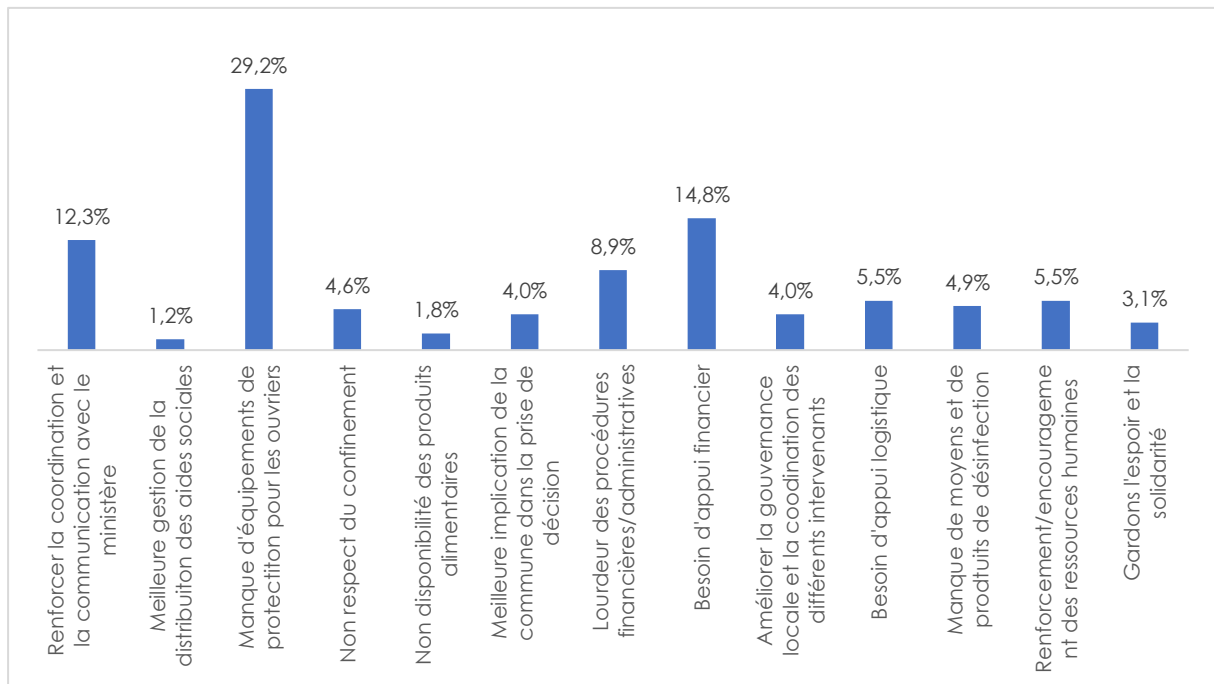
Figure 21 : Répartition des difficultés revendiquées par les communes



Dans le même cadre, les communes ont transmis plusieurs messages qui ont été synthétisés principalement dans le manque d'équipements de protection en faveur des ouvriers (29,2% des messages), le manque de moyens et le besoin pressant d'appui financier pour faire face aux mesures de protection (14,8% des messages), et un appel au ministère pour renforcer la coordination et la communication directe avec la commune (12,3%). Un nombre important de communes (8,9%) ont revendiqué aussi la lourdeur des procédures financières et

administratives pour assurer les achats vu l'urgence de la situation et ont proposé de voir la faisabilité de mettre en place des solutions adéquates.

Figure 22 : Répartition des messages transmis par les communes



7.7. Partage des bonnes pratiques

Dans le cadre de la créativité et l'adaptation avec les moyens de bord disponibles, beaucoup de communes ont pris l'initiative de mettre en place des actions pour faire face à la propagation de la pandémie de COVID-19 dans leurs territoires. A titre indicatif, quelques bonnes pratiques ont été partagées et sont classées comme suit :

→ Communication et sensibilisation

- Organiser des appels de sensibilisation dans les quartiers via des voitures ambulatoires équipées de haut-parleurs
- Pousser les gens, à travers les jeunes et de la société civile, à respecter le confinement
- Mettre en place d'une application de localisation de cas suspects
- Mettre à la disposition des citoyens une ligne verte
- Assurer des vidéoconférences avec le ministre
- Organiser des séances de sensibilisation pour les ouvriers et les citoyens
- Fournir des informations fiables et actualisées de la situation locale
- Faire de la porte à porte pour sensibiliser les gens
- Faire recours aux personnes influentes de la région pour sensibiliser les gens
- Communiquer directement avec les citoyens
- Mettre sur site une application pour les cas en quarantaine
- Communiquer avec les citoyens à travers les réseaux sociaux
- Distribuer des affiches de sensibilisation
- Produire un film de sensibilisation et le diffuser en public au centre de la commune

→ Protection et désinfection

- Utilisateur des moyens des citoyens pour la désinfection (tracteur,...)
- Mise en place de points de désinfection publics (gel, robinet,...)
- Anticiper le confinement et le couvre-feu (voir prolonger la période)
- Mettre en place un comité de veille pour dépister les cas suspects et les venants de l'étranger

- Veiller à désinfecter les lieux publics quotidiennement pendant la nuit
- Fermer les entrées/sorties de la commune
- Faire la désinfection avec l'eau de la mer
- Fabriquer, avec des bénévoles, des équipements de protection (pour les ouvriers, les agents de sécurité, les administratifs dans le secteur de la santé et de la poste, ...)
- Mettre en place, avec des volontaires, d'unités de tri pour des hôpitaux
- Charger une équipe, dans les entrées/sorties de la commune, pour contrôler la température des passagers et les désinfecter sous contrôle d'un technicien de la santé
- Assurer la remise des documents administratifs à domicile par des requêtes à distance via les numéros téléphoniques mis à la disposition des citoyens sur les réseaux sociaux
- Mise en place d'une application d'achat en ligne (mendarek.com)

→ **Solidarité sociale**

- Distribuer des dons/aides sociales à travers les jeunes et la société civile
- Apparition de plusieurs actions bénévoles
- Assurer des livraisons de produits alimentaires à domicile
- Mettre en place d'un point de vente du producteur au consommateur
- Assurer les besoins des citoyens en matière de produits de base
- Assurer les besoins des familles des ouvriers de la commune en matière de produits alimentaires pour se consacrer totalement à leurs tâches
- Ouvrir un compte spécial pour déposer le produit des donations (article 138)
- Rendre visite aux populations vulnérables
- Remettre les pensions des personnes âgées chez eux
- Renforcer les capacités des hôpitaux par des moyens de protection
- Porter des aides pour les familles nécessiteuses
- Mettre à la disposition des citoyens 2 voitures en cas de déplacement d'urgence
- Organiser une collecte de dons au profit des artisans et les ouvriers des petits métiers dont leurs activités ont été suspendues suite au confinement

→ **Coopération et coordination**

- Coopérer et coordonner étroitement avec les partenaires locaux (la garde nationale, structures déconcentrées, sociétés privées, ...)
- Coopération avec les communes voisines
- Encourager et valoriser le rôle des ouvriers
- Mettre en place d'un comité de gestion des dons (liste des personnes, collecte,...)
- Créer un comité pilote au niveau de la commune et des sous comités dans les secteurs pour le suivi de la situation
- Organiser des opérations blanches d'enterrement d'un défunt du covid-19

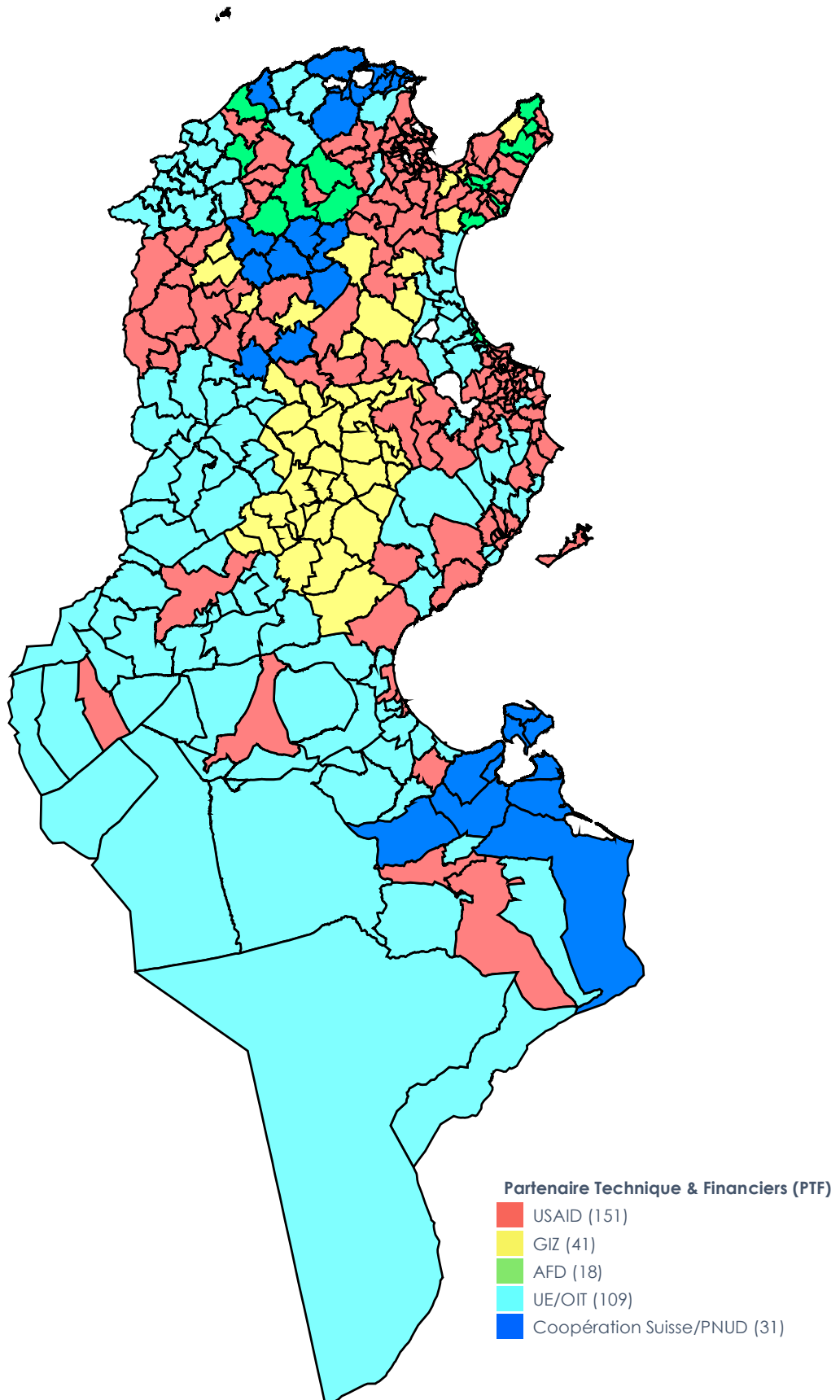
8. Recommandations

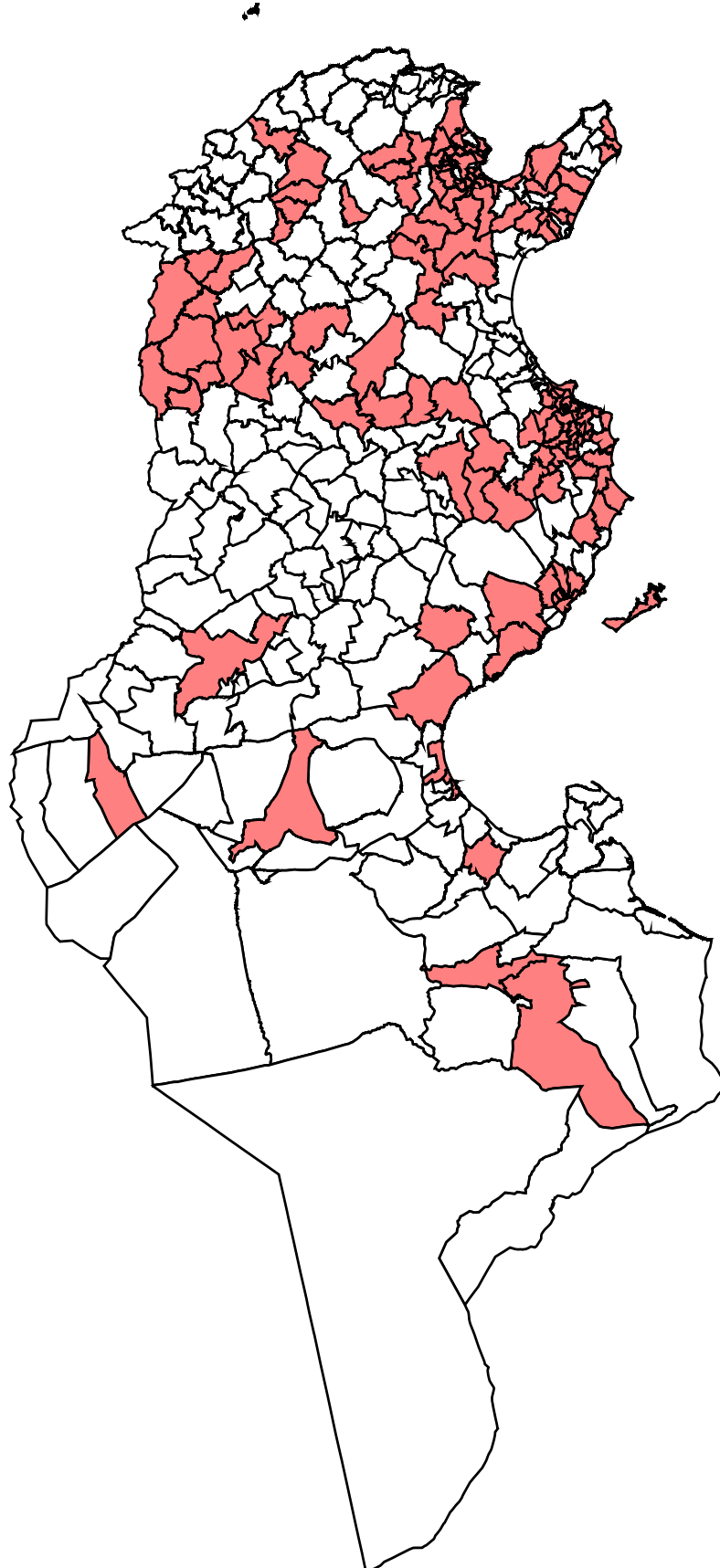
- Veiller à mettre en place un système centralisé permettant de bâtir des carneaux de communication et de transmission fiables et permanents entre les communes, les chefs d'arrondissements des affaires locales et le ministère tout en veillant à la digitalisation des communes
- Veiller à mettre en place un système de veille et de suivi des ressources humaines et matérielles des communes.
- Concevoir des indicateurs permettant de rationaliser l'évaluation du fonctionnement des communes. On peut distinguer :
 - Des indicateurs d'activité : pour rendre compte du volume des opérations produites par les communes (exp. : Nombre mensuel de collecte de déchets ménagers, Quantité de déchets ménagers collectée,...)
 - Des indicateurs d'efficacité : pour informer d'une part de l'atteinte et du dépassement des objectifs et d'autre part des défauts d'atteinte de ces mêmes objectifs (exp. : Taux de développement annuel des recettes, Taux

- d'encadrement, Taux d'équipement des ouvriers par les équipements SST, Nombre d'accidents en service,...)
- Des indicateurs d'efficience : pour évaluer le lien entre les résultats et les ressources (exp. : Densité d'engins par la superficie couverte, densité d'ouvrier pour 10 mille habitants, ...)
 - Des indicateurs de performance : pour évaluer le lien entre les résultats et les moyens consacrés à l'atteinte des objectifs (exp. : Quantité annuelle de déchets collectée par ouvrier, Surface désinfectée par ouvrier,)
 - Veiller à mettre à jour et d'une manière périodique le système de suivi, voir la batterie d'indicateurs, afin de garantir l'alimentation et la survie d'un tableau de bord du monitoring des communes pour orienter les décideurs dans la prise de décisions et la réponse aux besoins.

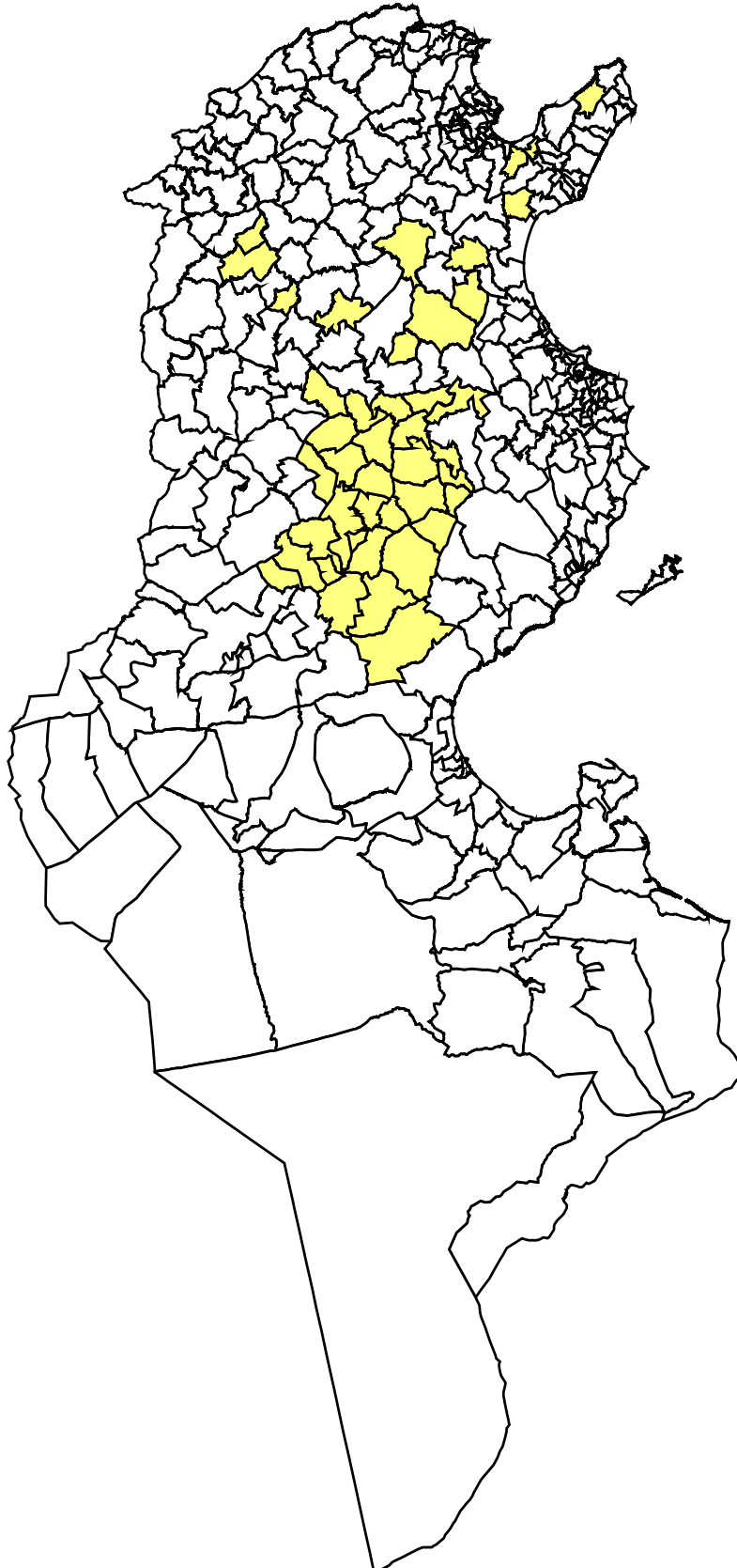
Annexes

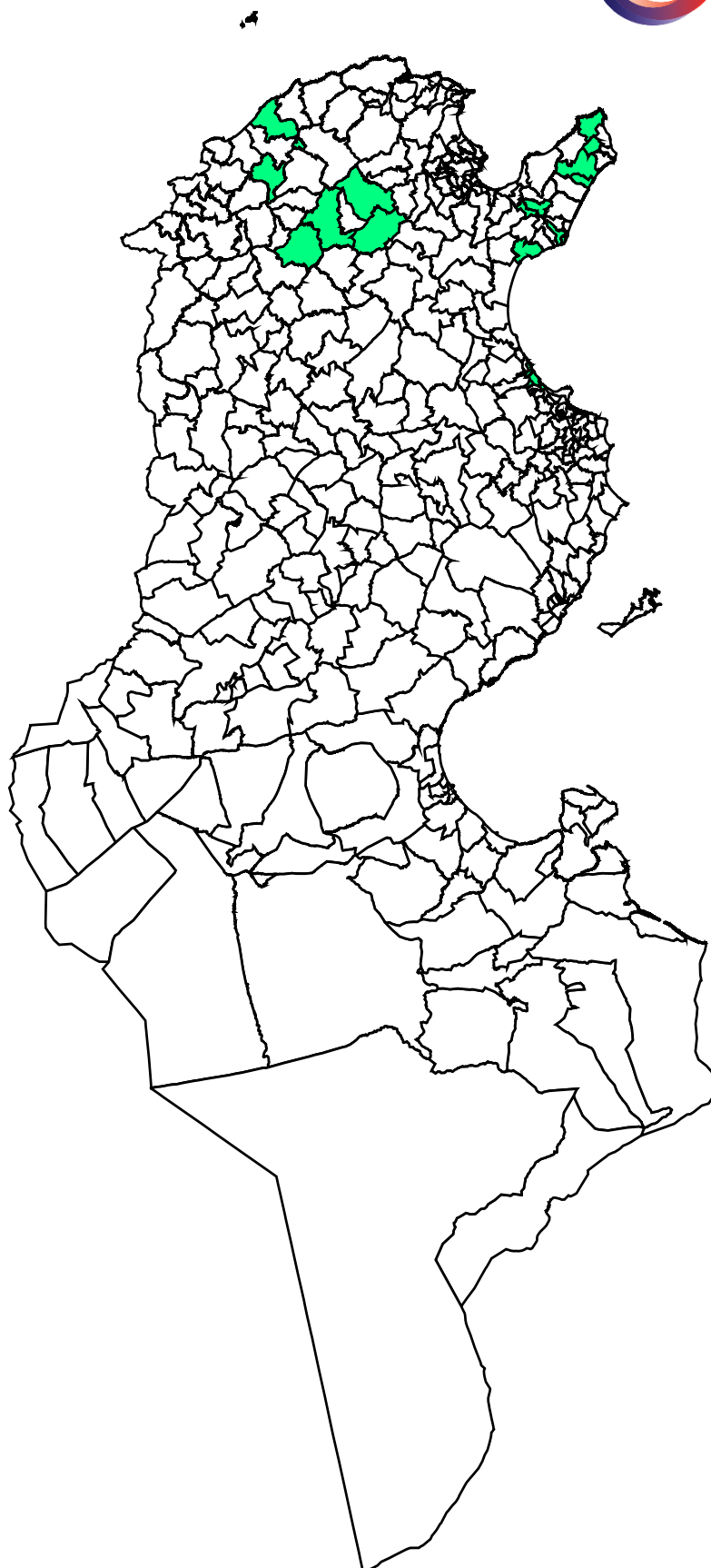
Annexe 1 : Répartition des partenaires techniques et financiers (PTF) selon leurs zones d'intervention

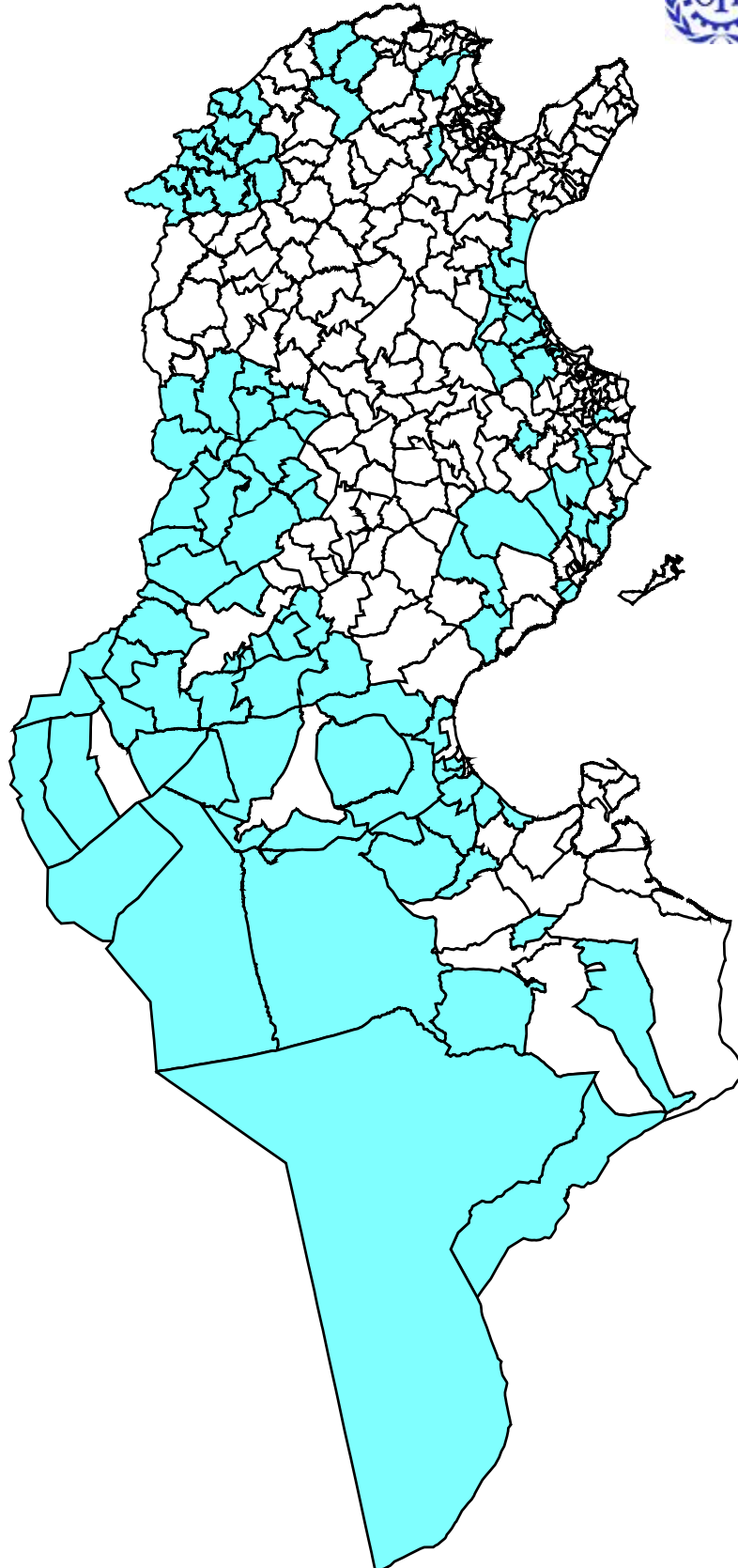




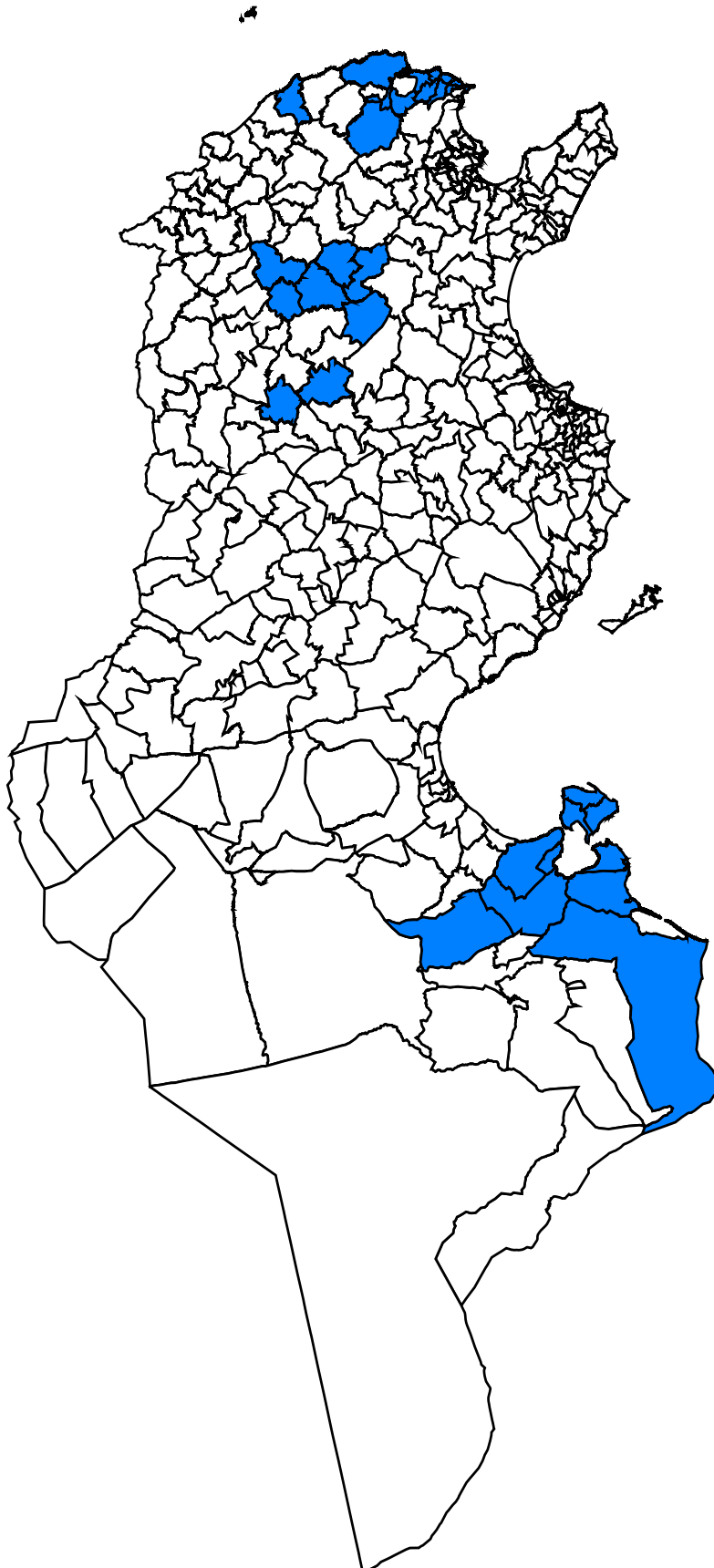
Annexe 3 : Zones d'intervention de la GIZ







Annexe 6 : Zones d'intervention de la Coopération Suisse/ PNUD



Annexe 7 : Questionnaire de l'enquête d'évaluation de l'intervention des communes dans la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie

Questionnaire

Evaluer de l'intervention des communes dans la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie

Ce questionnaire est dédié à évaluer l'intervention des communes dans la lutte contre la propagation de la pandémie de COVID-19 en Tunisie (Les moyens disponibles, les mesures apportées et les défis rencontrés). Toutes les informations seront préservées et exploitées uniquement par les autorités concernées pour des fins de diagnostic, d'évaluation et de prendre les mesures adéquates.

Email address :

Commune :

Interlocuteur/ répondant :

- Président de la commune
- Secrétaire général
- Autre

Module 1 : Gestion des déchets ménagers

Q1.Nombre total d'ouvriers :

Q2.Combien d'ouvriers sont affectés à la collecte des déchets ménagers :

Q3.Parmi les ouvriers affectés à la collecte des déchets ménagers, combien avez-vous de conducteurs :

Q4.Combien possédez-vous de camions à benne basculante pour la collecte des déchets ménagers :

Q5.Combien possédez-vous de tracteurs pour la collecte des déchets ménagers :

Q6.Combien possédez-vous de bennes tasseuses pour la collecte des déchets ménagers :

Q7.Quelle est la fréquence journalière habituelle de collecte des déchets ménagers :

Q8.Quelle est la fréquence journalière actuelle de collecte des déchets ménagers :

Module 2 : Prévention de la santé et de la propreté

Q9.Combien possédez-vous de pulvérisateurs à dos :

Q10.Combien possédez-vous de pulvérisateurs remorque :

Q11.Combien d'agents destinés pour la désinfection des lieux publics :

Q12.Faites-vous actuellement la désinfection des lieux publics

- Oui
- Non → Module 3

Q13.Si oui, les quels ?

- Les locaux administratifs
- Les marchés et les boutiques

- Les espaces publics
- Autre

Q14. Quels sont les produits utilisés pour la désinfection :

- Javel
- Hyprel VA4
- Cleanisept
- TH5
- Autre

Q15. Quelle est la quantité des désinfectants utilisée par jour actuellement (en litre) :

Q16. Quelle est la quantité de désinfectants disponible (en litre) :

Q17. Quelle est la quantité de désinfectants dont vous avez besoin (en litre) :

Q18. Quelles sont les sources de ces désinfectants :

- Achat
- Don par ONG
- Don par Personne physique
- Don par Personne morale (Entreprise)
- Autre

Q19. Si à titre d'achat, dans quel périmètre :

- Commune
- Gouvernorat
- Autre gouvernorat

Q20. Si à titre d'achat, quels sont les problèmes rencontrés :

- Disponibilité
- Inflation des prix
- Qualité
- Contrôle de dépenses
- Concurrence
- Autre

Module 3 : Comité de crise local

Q21. Il y a eu création d'un comité de crise au niveau de la commune :

- Oui
- Non → Module 5

Q22. Quelle est la fréquence des réunions du comité de crise local :

- Une fois par semaine
- Plus qu'une fois par semaine

Module 4 : Décisions du comité de crise local

Q23. Le comité a pris des décisions pour la prévention de la santé :

- Oui
- Non → Module 5

Q24. Combien de décisions ont été prises par le comité pour la prévention de la santé :

Q25. Quel est le pourcentage/degré de respect de ces décisions :

- 0 (Pas du tout (0%))
- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 (Absolument (100%))

Q26. Avez-vous fait des manifestations de sensibilisation pour ces décisions :

- Oui
- Non

Module 5 : Coordination régionale

Q27. Assistez-vous à des réunions de coordination au niveau du gouvernorat :

- Oui
- Non

Q28. Assistez-vous aux comités régionaux de contingence :

- Oui
- Non

Q29. Il y a eu une coordination avec l'autorité locale :

- Oui
- Non

Q30. Il y a eu une coordination avec les communes voisines :

- Oui
- Non

Q31. Si OUI, quel type de coordination :

- Action de sensibilisation
- Echange de matériels
- Echange de produits
- Autre

Q32. Vous êtes au courant des nouvelles instructions du ministère à votre faveur :

- Oui
- Non

Q33. Avez-vous réceptionné les affiches de sensibilisation du CORONAVIRUS :

- Oui
- Non

Q34. Êtes-vous au courant des fonds réservés à votre commune par le ministère au niveau du gouvernorat :

- Oui
- Non

Module 6 : Difficultés / Défis

Q35. Quelles sont les difficultés/défis rencontrés :

- Problèmes logistiques (Outils, matériels,...)
- Problèmes de ressources humaines
- Accès à l'information
- Coordination avec l'administration centrale
- Coordination avec l'autorité locale
- Coordination avec l'autorité régionale
- Coordination avec les citoyens
- Coordination avec la société civile
- Coordination avec les acteurs économiques (petits commerçants,...)
- Autre

Q36. Quelles sont les bonnes pratiques ou les pistes d'améliorations que vous suggérez ?

Q37. Quels sont les messages que vous voulez transmettre :
